

SAFER Apprêter sa juste monnaie avant un poste de péage, c'est favoriser un franchissement fluide et rapide.

Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

N° 883 du 02 Juillet 2024

L'ÉVEIL de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

Coopération :

Dr Sandra Johnson échange avec des officiels du Sénat américain



P.3

PARLEMENT DE LA CEDEAO :



La présidente Ibrahim Mémounatou appelle à un engagement en faveur des responsabilités

P.1

Togo :

Développement humain, le choix payant d'une éducation de qualité et de la promotion de la formation professionnelle

P.6



Décès de Alassani Antarou: Le CONAPP perd un de ses membres actifs

P.5



Electricité :

Plan de rationnement du 02 au 08 Juillet 2024 à lire dans ce numéro

P.4&5



Manifestation à Akassimé : Et si les organisateurs tiraient

leçon de la faible mobilisation ?

P.3



SNB SOCIÉTÉ NOUVELLE DE BOISSONS

MA PRÉFÉRÉE

50cl 500 FCFA*

SNB DJAMA PILSNER

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

snb.tg

L'ABUSE D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

Loi sur l'information publique :

Le Conapp outille les médias togolais

Dans le cadre du projet visant à promouvoir la liberté d'expression et des médias, ainsi qu'à protéger les défenseurs des droits de l'homme, le Conseil national des patrons de presse (Conapp) a organisé ce 29 juin 2024 un atelier national de sensibilisation et de formation sur la loi d'accès à l'information et à la documentation publique au Togo. Cet événement, soutenu par l'Union européenne, a réuni une cinquantaine de participants, dont des professionnels des médias issus des cinq régions du Togo et des représentants des institutions de l'État.



Photo de famille des participants

L'atelier avait pour objectif principal de renforcer la compréhension et l'application de la loi sur l'accès à l'information et à la documentation publique, adoptée en 2016 par le gouvernement togolais. En permettant à la presse et aux citoyens d'accéder plus facilement aux documents publics, cette loi vise à accroître la transparence et à favoriser une meilleure compréhension des actions et des politiques publiques par la population.

L'atelier a été marqué par des exposés détaillés sur les principales dispositions de la loi, présentés par un expert juriste et un consultant spécialisé dans les médias. L'expert

consultant juriste a ouvert la session en détaillant les points saillants de la loi ainsi que son décret d'application.

Le deuxième exposé, présenté par le consultant, expert en médias, a abordé les modalités de recours prévues par la loi, en mettant en lumière ses forces et ses faiblesses. Les participants ont ainsi pu bénéficier d'une analyse approfondie de la législation, qui leur a permis de mieux comprendre comment utiliser cette loi pour obtenir les informations nécessaires à leur travail journalistique ou à leurs droits en tant que citoyen.

C'était également l'occasion de discuter des défis liés à

l'application de cette loi. Car, malgré son existence, nombreux sont les professionnels des médias qui rencontrent encore des difficultés pour obtenir des informations de la part des autorités. L'un des objectifs de cet atelier était donc de renforcer la collaboration entre les détenteurs de l'information publique et les médias, et de sensibiliser les acteurs institutionnels à l'importance de cette législation pour la transparence et la participation citoyenne.

" Nous avons trouvé important de réunir les professionnels des médias ainsi que les acteurs institutionnels qui sont les détenteurs de l'information publique pour qu'ensemble,

on échange pour une meilleure application de cette loi. Parce qu'elle est là, mais beaucoup l'ignorent et ne savent pas forcément comment s'en servir. Donc, au cours de cette formation, nous avons échangé sur l'étendue même de cette loi, sur la réalité sur le terrain et les principales dispositions. Il est important que l'application de cette loi se fasse maintenant avec beaucoup plus d'efficacité ", a détaillé Germain Pouli, président du Conapp.

En réponse, le représentant du ministre de la communication et des médias, Antoine Afanou a assuré que le ministère travaille à mettre en place une architecture qui favorise la disponibilité de

l'information : " Tout est fait pour que l'information soit disponible à la demande ", a-t-il fait savoir.

Pour prolonger les efforts de sensibilisation et de formation, le Conapp prévoit l'élaboration d'un guide regroupant toutes les dispositions et procédures liées à la loi d'accès à l'information et à la documentation publique. Ce guide sera destiné aux journalistes, aux citoyens et aux acteurs institutionnels, et vise à faciliter l'accès à l'information publique au Togo. En outre, des campagnes d'information seront menées dans les médias pour sensibiliser la population à l'existence de cette loi et aux conditions nécessaires pour en **bénéficier**.



La Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), depuis le 18 mai 2024, publie sur les médias et réseaux sociaux le plan de rationnement général de l'électricité.

Ce plan est régulièrement actualisé et publié sur le site internet de la CEET.

Pour plus d'informations ou de précisions, les abonnés sont priés de bien vouloir se connecter au site internet de la CEET : www.ceet.tg.

La CEET travaille activement à la régularisation de la situation dans les meilleurs délais et recommande à la population que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à ses abonnés pour le désagrément et les remercie pour leur patience et compréhension.

Coopération :

Dr Sandra Johnson échange avec des officiels du Sénat américain

Les relations de coopération séculaires qu'entretient le Togo avec les Etats-Unis sont restées parfaites et cordiales depuis des lustres. Sur plusieurs aspects les deux pays ont toujours œuvré au renforcement de ces relations.

Mercredi dernier, l'occasion a encore été offerte à notre pays d'échanger sur des sujets importants de cette coopération au cours d'une visite des membres du sénat américain à Lomé.

A la présidence de la république togolaise, c'est au nom de Faure

Gnassingbé, Chef de l'Etat que Madame Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, a rencontré une délégation d'officiels du Sénat américain pour échanger sur l'approfondissement du partenariat éco-

nomique entre le Togo et les États-Unis d'Amérique.

Des discussions avec la partie américaine, il ressort que des avancées majeures ont été réalisées en matière de réformes économiques, institutionnelles, politiques et sécuritaire, établissant ainsi un environnement d'affaires



Une vue de l'assistance lors des travaux

attractif propice à des investissements de grande envergure.

Cependant des efforts doivent se poursuivre en vue de mieux communiquer sur ces belles performances du pays.

Cette séance de travail a également permis aux deux parties de revisiter les divers programmes américains pour lesquels le Togo est éligible à savoir le Millenium Challenge Corporation (MCC) et le programme commercial dénommé AGOA (African Growth and Opportunity Act).

C'était surtout l'occasion de présenter l'ambitieuse vision pragmatique du chef de l'État, Faure Essozimna

Gnassingbé, pour le développement socioéconomique de notre pays, ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des différents projets d'intérêt commun.

Au nom du Président de la République, les Ministres-conseillers présents et moi-même avons souhaité à la délégation un bon séjour au Togo, une visite qui contribuera sans doute au renforcement de la coopération entre notre pays et les États-Unis d'Amérique.

Ont également pris part à cette rencontre, le chargé d'affaires de l'Ambassade des États-Unis d'Amérique et le Coordonnateur du programme Compact du Togo.

Avec presidence.tg



Photo de famille

Manifestation à Akassimé :

Et si les organisateurs tiraient leçon de la faible mobilisation ?

La manifestation à laquelle l'opposition togolaise et les OSC ont appelé leur militant dimanche 30 juin dernier a fait feu de paille.

Alors qu'une sensibilisation à grand renfort médiatique a entouré l'évènement, c'est avec grande stupéfaction que les togolais ont constaté qu'en lieu et place des militants, c'est des mineurs de moins de 10 ans, ceux-la même qui ne comprennent rien de la politique qui ont été aperçus en grand nombre dans cette manifestation. Ce qui prouve à suffisance que les militants de ces formations politiques et

leurs alliées de la société civile ont finalement compris l'inconstance et l'incohérence de ces leaders.

Sinon comment comprendre qu'une loi, adoptée à l'assemblée et contre laquelle vous avez battu campagne lors des législatives puisse être votée avec une grande majorité à travers le plébiscite du parti UNIR lors des législatives et régionales par les populations et promulguée par le

Chef de l'État pourra-t-elle faire encore objet de retrait ?

Si l'opposition n'a pas pu battre UNIR dans les urnes pour obliger au retrait de la loi, est ce que c'est dans l'organisation des meetings qu'elle pense trouver son salut ?

De toutes les façons, la république est en marche et les atermoiements de cette opposition n'empêcheront pas la mise sur pied de tou-



Une vue de l'assistance lors de manifestation de l'opposition

tes les institutions prévues par la loi dans le cadre de la 5ème République.

Il est donc temps que les leaders de cette opposition en manque de stratégies puissent comprendre que le peuple togolais sait où se trouvent ses intérêts et que les meetings et manifestations de protestation ne sont

en réalité qu'une énorme perte de temps.

Pendant que les autres pays avancent le Togo ne doit pas rester à la traîne, voila le message véhiculé à cette opposition à travers le cuisant échec essuyé lors de la manifestation de dimanche.

La rédaction



PLAN DE RATIONNEMENT

Du 1er au 07 Juillet 2024

La Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET) informe son aimable clientèle de la poursuite de son plan de rationnement. À titre de rappel :

- Le Togo a été divisé en trois zones principales, chacune comportant plusieurs secteurs (groupements de quartiers). Les ménages ainsi que les petites et moyennes entreprises se situent dans les zones 1 et 2, tandis que le secteur industriel est principalement dans la zone 3.
- Selon le déficit énergétique journalier observé, certaines zones pourront connaître des coupures d'électricité suivant les horaires précisés dans le tableau joint à ce communiqué.

Voici le plan pour la semaine du 1^{er} au 07 juillet 2024 :

DATE	07H - 13H	13H - 18H	18H - 07H
01/07/2024	Zone 2	Zone 1	Zone 3
02/07/2024	Zone 2	Zone 1	Zone 3
03/07/2024	Zone 2	Zone 1	Zone 3
04/07/2024	Zone 2	Zone 1	Zone 3
05/07/2024	Zone 2	Zone 1	Zone 3
06/07/2024	Zone 2	Zone 1	Zone 3
07/07/2024	Zone 2	Zone 1	Zone 3

NB : Le planning ci-dessus est indicatif et prévisionnel, et peut être sujet à des modifications selon l'évolution de la situation.

Nous vous recommandons de débrancher les appareils lorsqu'une coupure intervient et de les remettre en service après le retour de l'électricité.

Nous nous excusons sincèrement pour tout inconvénient que cela pourrait occasionner.

Pour toute question ou assistance, veuillez contacter notre service clientèle au numéro vert gratuit : **8228**.

Nous vous remercions pour votre patience et votre coopération.

Lomé, le

LA DIRECTION GENERALE



Grand Lomé – Zone 2

Secteur | Lieux et Quartiers

- Secteur 30** Atikoumé, Klikamé, zone cité OUA 2000, zone GTA,
- Secteur 31** Ambassade d'Allemagne, Bè Lagune, DNCMP, Ecole Française, Editogo, FAO, Hôtel Ibis, INH, Institut Français, Kodjoviakopé, Kodomé, Nyékonakpôé, Palais des Gouverneurs, SITO, Solidarité, Togo Invest, TVT nouvelle, Zébévito, Zébévito, ZoneTokoin Hopital,
- Secteur 32** Adidogomé Ablogomé, Adidogomé Amadahomé, Adinomoto, Assahoun, Avénou, Awatamé, Camp 2eme RIA, Clinique Duse, Fransiscain Adidogomé, Hotel Piscine Crl, Soviéépé, Véssomé
- Secteur 33** Agoé, Démakpôé, Nouveau zongo, Reserve gendarmerie, Rosignole, Seperepe, Sogbossito,
- Secteur 34** Adidogomé Akato, Adidogomé Catholique, Adidogomé Sagbado, Adidogomé Wonyomé, Adidogomé Yokoé, Gbomamé, Kabeya, Lankouvi, Lankouvi, Lomé Aflao, Sanguéra Klémé, Ségbé,
- Secteur 35** 2FGalva, Ablogamé, Adakpamé, Hotel Sarakawa, Kagnikopé, Kagomé, Light, Miramar, Sci, SIAE
- Secteur 36** 2, Siege Ecobank, Sofanat, Sotraplast, Stil, Stp Natte, Veritas Togo, Zone Bè,
- Secteur 37** Bè Gaitou, Bè Kpéhénou, Clinique Hotel d'Elie, GPI, Grand marché, Grand marché, Lomé Port, Zone portuaire,
- Secteur 38** Aboukopé, Adakpamé, Adamavo, Adamavo Vogan Komé, Adanlékponssi, Adidomé, Akodésséwa, Amoutiévé, Anfamé, Baguida, Bassadji, Bè Gare, Bè kpota, Bè Lagune, Dabarakondji, Gbényédji, Kpota, Lomé Port, lomnava, Zoro bar,
- Secteur 39** Aéroport, Amina Togo, Aviation, Bokamion, Cerfer, Colombe de la Paix, Saint Kisito, SALT, Staint Jo,
- Secteur 40** Adéwi, Badohoun, Baéta, Biasa, BSIC, Cameg, Cassablanca, Ceneti, Dir. Postes, E-Gouv Cessou, Hopital, Ioka Hotel, Kodomé, Lagune, Lonato, Nyékonakpôé, Pharmacie Pour Tous, Quartier Administratif, Sapeurs pompiers, Séminaire, Siege Bceao, Siege Ceb, Solidarité, STADE, UAT, UTB Circulaire, Vétérinaire
- Secteur 41** Aflao, Aguiar Komé, Amoutiévé, Avenida, Bè château, Bè de Souza, Bè Lomnava, Bè Tadjin, BTCL, Camp RIT, CNSS Grand marché, Diamond Bank, Epmc, Grand marché, Hotel Ahouefa, Lomnava, Lycée de Tokoin, Lycée Tokoin, Ocam, Semeuse, Siae 3, Soted, UTB Cimétière, Zongo,
- Secteur 42** Aéroport, Atiégo, Cabinet MME, Eda Auba, Foréver, FTF, Hédjranawoé, Hopital Chinois, Ipacom, Kégué, Kégué Zogbédjé, Kégué Zogbédjé, Kélégo, N'kafu, NOVISSI, Pressing du Golf, SCHMAT, SCOA GARAGE, Socito, Stade Kegue, Togo 2000, Wuiti,



Grand Lomé – Zone 1

Secteur | Lieux et Quartiers

- Secteur 01** Adéwi, Ahanoukopé, Assivito, Assivito, Boad, Cassablanca, Cedeano, Education nationale, ENA, Gbadago, Gendarmerie, Grande Poste, Nina, Pharmacie des Etoiles, Place Anani Santos, Quartier Le TOGO, Séminaire, SGGG, SNI, Solidarité, Sunu Banque Siège, Tokoin Zébévito, Wettrivi Kondji
- Secteur 02** Aéroport, Agr Sarl, Cica Itocy, Foréver, Garage Central, Hédjranawoé, Houtigomé, Hunkpati, N'kafu, Novissi, Polyclinique St Joseph, Secmi, Sofina, Tedis Pharma, Togo 2000, Togo Gaz, Wuiti
- Secteur 03** Agbalépédo, Agoé Adjougba, Agoé Assiyéyé, Agoé Atchanvé, Agoé FIOVI, Agoé Gbonvié, Agoé Kitidjan, Agoé Klévé, Agoé Koffi Panou, Agoé Minamadou, Agoé Plateau, Blindés, Brasserie, Cacavéli, Kégué, Labo Hydrocarbure, Pressage Disque, Seb, SOTOPLA, Tde Cacaveli
- Secteur 04** Agence CEET Agoé, Amedenta, Anhomé, Avédji, Camp GP, Camp de Police, Daliko, Entreprise de l'Union, Léo 2000, Logopé, Vakpossito, Zossimé
- Secteur 05** Adidoadin, Agbalépédogan, Agoé Anhomé, Agoé Klévé, Agoé Lycée, Atikoumé, Bassin 2 lions, Cacavéli, Carrefour Bodjona, Centre pour mineurs, Direction Gendarmerie, Djidjolé, Gakli, Limousine, Lossossimé, Lycée Agbalépédo, Minamadou, Totsi
- Secteur 06** Bè Lagune, DNCMP, Ecole Française, Editogo, FAO, INH, Institut Français, Kodjoviakopé, Kodomé, Nyékonakpôé, SITO, Solidarité, Togo Invest, TVT, Zébévito, Zébévito, Zone Hôtel Ibis, ZoneTokoin Hopital
- Secteur 07** Agbokopé, Agoé Ahonkpé, Agoé Anokui, Agoé Assigomé, Agoé Camp de police, Agoé Daliko, Agoé Daliko, Agoé Gbonvié, Agoé Kossigan, Agoé kouvé, Agoé Kponsékopé, Agoé Nyamassi, Assiko, Camp Fir, Camp GP, Entreprise de l'union, Légbassito, Logopé, Madjikipéto, Sanguéra Amadenta, Sanguéra Atiéomé, Sénoukopé, Sogbossito, Vakpossito, Zossimé
- Secteur 08** Adéwi, Ambassade de Chine, Centre Islamique, Dogbéavou, Eamau, Foréver, Hédjranawoé, N'kafu, Novissi, SMCM, Wuiti, Zone Caisse
- Secteur 09** 4eme zone, Adidogomé, Adinomoto, Agoé Téléssou, Amadahomé, avédji, Avédji, Avénou, Carrefour AISED, Djidjolé, Gblikomé, Gblinkomé, Kohé, Kohé, Limousine, Moov Leo 2000, Nanégbé, Totsi, Totsivi, Vakpossito, Véssomé
- Secteur 10** Adidogomé ablogomé, Adidogomé marché, Agblégan, Avénou, Camp 2eme RIA, Clinique Duse, Fransiscain Adidogomé, Lycée technique Adidogomé, Sanguéra, Soviéépé, Véssomé
- Secteur 11** Abové, Adéwi, Aéroport, Amina Togo, Atikoumé, Bokamion, Cerfer, Dogbéavou, Doumassésé, Ecole des Sciences, Klikamé, Lycée Tokoin, Saint Joseph, Salt, Soted, Super Taco, Transfusion sanguine, Trésor, Université, Village du Bénin
- Secteur 12** BCEAO, BIT, CASEF, CFT, Direction des TP, Hôtel 02 Février, OPAT BTD, Palais des Congrès, Quartier administratif, Vida
- Secteur 13** Abolavé, Adétiokopé, Agoé Démakpôé, Agoé Dikamé, Agoé Sorad, Agoé Zongo, Alinka, Ceco Btp, Déchet plastique, Djagblé, Fidokpui, Golf Club, Hopital de Reference Dogta Lafia, Kégué, Sépérépé, SNB, Terminal du Sahel, Togblé, Togblé, Togo Brique, Togo Grain, Togo Japon, Tsikplonoukondji, Zilimé
- Secteur 14** Adidogomé, Aképe, Amadahomé, Amédenta, Apéssito, Assahoun, Atigangomé, Atilamouou, Awatamé, Badja, Bagbé, Champ de Fleurs, Douane Noepe, Frontière Noépé, Kévé, Kohé, Kovié, Mission Tové, Noépé, Sanguéra, Sanyramé, UCAO, Zossimé, Zovadjin



Grand Lomé – Zone 3

Secteur | Lieux et Quartiers

- Secteur 58** RAFFINERIE
- Secteur 59** Akodésséwa, Cite Du Port, Git, Glutamate, Mousse Confort, Nouvelle Sotocog, Polytech, Rambo Frigo, Sgmt, Sip, Sipat, Sivop, Sogeci, Sté, Stp Confort, Transam, Unifood, Zone portuaire
- Secteur 60** CIMTOGO
- Secteur 61** Abattoirs, Afro Agro, Avito, Banamba, Bscio, Induplast, Mahmoud Téfrid, Novissi, Palma, Rimon Hajjar, Sitcp, SOAEM, Socopao, SONACOM, Soprolait, Sototole, Stb, Ste, Wab, West Africa Chain Manuf, Yentoumi, Zone Franche, Zone portuaire, Zorro bar
- Secteur 62** 3SP, Afric Industrie, Ats, Centre de Formation, Cfmi, Coco Beach, Ducro, Mapal Togo, Mibem Togo, Ming - Ming, Nouvelle Sototole, Oryx Lubrifiant, Phenicia, Plastica, Zone portuaire
- Secteur 63** Base Marine, Cimco, ERES, Git, Nioto, Opat Port, Otr Port, Sodgaz, Soretrap, SOTONAM, Sotrico, Terminal Clinker, Togo Telecom Port, Total Gaz, Wafo, Wapi, Zone portuaire
- Secteur 64** Bceao, Bit, Casef, Cft2, Dir Des TP, Hôtel 02 Février, OPAT BTD, Quartier administratif, Palais Des Congrès, Vida
- Secteur 65** EDITOGO, Hygiène
- Secteur 66** Bè château, Bè Ocam, Bia, Boa, Dtg, Ecobank Assigame, Entente, Goyiscore, Grand marché, Hotel Du Golf, Khalife, Marox, Meyer, Onomo, Renault, Rim, Rue de commerce, Samex, Sancta Maria, Statistique, Taba, Tropic Impex, UAC, zone Aéroport
- Secteur 67** Quartier administratif, Stade
- Secteur 68** Togo Terminal
- Secteur 69** CFAO, SGGG, SNI, Transport routier
- Secteur 70** CIMCO
- Secteur 71** LCT

Suite à la page 5



MARITIME - ZONE 1

Secteur | Lieux et Quartiers

- Secteur 15** Adanssoukopé, Afriplast, Akérébourou, Avépozo, Baguida, Baguida, Baguida plage, Bè komé, Centre Aere, Dodo Cosmetic, El Doria Hotel, Gbétsoyé, Kekeli Efficient, Port de Peche, Sgs, Siae1, Vivi Int., Wapco
- Secteur 16** Agbata, Agbavi, Agbodrafo, Agovioudou, Aklakou, Alogavi, Aneho, Anfoin, Dague, Gbodjome, Kpeme, Kpessi, Nimangna
- Secteur 17** Adangbé, Afagna ville, Agbétiko, Agoméglouzo, Ahépé, Amoussimé, Atitongon, Dzrékpo, Gati, Gboto, Kathioé, Kinikondji, Klologo, Kouvé, Masséda, Momé-Hagou, Sikakondji, Tabligbo ville, Tchekpo, Tométikondji, Zafi
- Secteur 18** Alikpodji, Assanhoun, Avetonou, Glikope, Tovegan

MARITIME - ZONE 2

- Secteur 42** Adétikopé, Adoglové, Africa Plastic Technology, Dalavé, Diamond Cement, Djagblé, Ecole de Police, Gbatopé, Jus delice, Mazeh Taleb, O'vallee, Péage Davié, Planification, Tsévié Boloumondji, Tsévié Catholique, Tsévié Davédji, Voltic, White Way,
- Secteur 43** Afanou Kopé, Afidényigban, Agbata, Agbavi, Agbodokopé, Agodéké kpota, Baguida, Baguida Gaglo kpota, Baguida plantation, Baguida Tamagni, Baie des Anges, Cité Boad, Dévégo Catholique, Gakpoto, God City, Jcem Group Togo, Kpogan, Marché Baguida, Telecom Afidégnigban,
- Secteur 44** Akoumape, Aveta Djagble, Badougbe, Hahotoe, Kpome, Lebe, Secteur 44, Togoville, Vo Koutime, Vogan ville, Wogba,

MARITIME - ZONE 2

- Secteur 72** SNPT
- Secteur 73** WACEM
- Secteur 74** SCAN TOGO
- Secteur 75** FORTIA
- Secteur 76** MANUMETAL
- Secteur 77** APT



MARITIME + PLATEAUX - ZONE 1

Secteur | Lieux et Quartiers

- Secteur 19** Agbelouvé, Gamé, Gape, Lilikopé, Nostè

PLATEAUX - ZONE 1

- Secteur 19** Anié ville, Kolo-copé, Kpassa-copé, Sada
- Secteur 20** Kpedemo, Rodokpe, Wahala

PLATEAUX - ZONE 2

- Secteur 45** Ahassomé, Akparé, Assiganmé, Kamina, Kpékplémé, Kpotamé,
- Secteur 46** Nangbéto, Talo,
- Secteur 47** Zone ENA Kpalimé,

PLATEAUX - ZONE 3

- Secteur 78** SOTOCO ATAKPAME



CENTRALE - ZONE 1

Secteur | Lieux et Quartiers

- Secteur 19** Alibi, Goubi, Kaboli, Kadambara, Kolowaré, Koma 4, Koussontou, Kparatao, Tchamba, Village Dantcho
- Secteur 20** Zone KouloundèKoumakonda, Zone Marché Kpalimé,

CENTRALE - ZONE 2

- Secteur 48** Bafilo, Soudou, Soumbou,
- Secteur 49** Agbandi, Assouma Kondji, Atikpaï, Langabou, Pagala Gare, Pagala Village, Tchifama, Yégué, Yéloumbè,
- Secteur 50** Zone Komah,
- Secteur 51** Adjengré, Aouda, Assomption Sokodé, Kassena, Lama-Tessi, Sotouboua, Tchalo, Yao Kopé,
- Secteur 52** Amaidè, Bamabodolo, Didaourè, Kidèoudè, Kpangalam, Tchawanda,



KARA - ZONE 1

Secteur | Lieux et Quartiers

- Secteur 24** Bassar, Djamdè, Guérin kouka, Kabou
- Secteur 25** Kouméya, Sarakawoa, Siou, Tcharè
- Secteur 26** Défalé, Kantè, Niamtougou

KARA - ZONE 2

- Secteur 53** Bassar, Djamdè, Guérin kouka, Kabou
- Secteur 54** Kouméya, Sarakawoa, Siou, Tcharè
- Secteur 55** Défalé, Kantè, Niamtougou

KARA - ZONE 3

- Secteur 79** STEEL CUBE



SAVANES - ZONE 1

Secteur | Lieux et Quartiers

- Secteur 27** Cinkassé, Kpendjale Ouest, Préfecture de Tône
- Secteur 28** Gando, Koumongou, Mango ville, Sadori, Sagbiegou
- Secteur 29** Zone SOTOCO Dapaong

SAVANES - ZONE 2

- Secteur 56** Dapaong ville, Karsome, Nacre, Nanégbé, Nioukpourma, Nioukpourma, Pana, Tantigou, Yenyane,
- Secteur 57** Zone Korbongou,

TOGO : Développement humain, le choix payant d'une éducation de qualité et de la promotion de la formation professionnelle

L'éducation et la formation professionnelle demeurent des piliers essentiels pour le développement socioéconomique. A ce titre, le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a fait le pari d'offrir une éducation de qualité aux élèves tout en optant pour des améliorations significatives de leurs conditions d'apprentissage et celles de travail des enseignants.

Pour ce faire, beaucoup d'initiatives ont été mises en œuvre pour améliorer, les infrastructures éducatives, réformer les programmes d'enseignement et renforcer le recrutement et la formation des enseignants.

En même temps, la formation professionnelle a aussi bénéficié de la même attention pour garantir l'efficacité de la formation aux apprenants, alliant la théorie et la pratique afin que l'adéquation formation-emploi soit une réalité.

Ainsi, au sortir des différents centres ou écoles de formation, les jeunes sont dotés de capacités et de compétences requises pour leur insertion rapide dans le monde professionnel.

Réformes de l'Éducation

Les réformes en faveur de l'éducation et de la promotion de l'inclusion touchent le renforcement des curricula, la formation des enseignants, l'amélioration de la gouvernance et la qualité des écoles.

Les programmes scolaires et les curricula ont été conçus de manière à les aligner sur les standards internationaux et par rapport aux besoins du marché du travail. Ce qui inclut l'introduction de nouvelles matières telles que les compétences numériques et l'entrepreneuriat.

La promotion de l'Inclusion de l'Éducation Technique et Professionnelle (ETP) reste l'une des réformes les plus marquantes ces dernières années. Elle a permis de répondre aux exigences du marché du travail.

Des partenariats avec des entreprises locales et internationales ont été établis pour offrir des stages et des formations pratiques aux étudiants.

La digitalisation de l'éducation portée par le chef de l'État, fait partie de la panoplie de réformes appelées à

faciliter les conditions d'apprentissage et de dispensation des cours. Des plateformes en ligne ont été lancées pour l'enseignement à distance et des tablettes et des ordinateurs portables distribués aux étudiants et enseignants.

Infrastructures Éducatives

En matière de construction et de rénovation des infrastructures scolaires, le Togo a réalisé des progrès significatifs.

Selon des données récentes du ministère en charge des enseignements primaire et secondaire, plus de 2000 salles de classe ont été construites ou rénovées entre 2020 et 2023.

Ces infrastructures incluent des écoles primaires, des collèges et des lycées, avec une attention particulière portée aux zones rurales pour réduire les disparités régionales.

Recrutement et Formation des Enseignants

Le recrutement et la formation continue des enseignants sont des aspects cruciaux pour assurer une éducation de qualité.

En 2023, le Togo a recruté plus de 5 000 nouveaux enseignants pour les niveaux primaire et secondaire. Parallèlement, des programmes de formation continue ont été mis en place pour améliorer les compétences pédagogiques des enseignants en exercice. Ces programmes incluent des formations en didactique, en gestion de classe et en utilisation des outils numériques.

La réouverture des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) et des Ecoles Normales Supérieures (ENS) a été également saluée comme une avancée majeure. Ces établissements jouent un rôle essentiel dans la formation des enseignants, assurant ainsi la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles togo-

laises.

Impact des Actions Menées

Grâce à ces actions, le taux de scolarisation des enfants au Togo a augmenté significativement ces dernières années. Les indicateurs de qualité de l'éducation ont également progressé, avec une meilleure performance des élèves dans les examens nationaux.

Le taux de scolarisation au primaire est passé de 85% en 2018 à 92% en 2023. Le taux de rétention des élèves jusqu'au cycle secondaire a également augmenté de manière significative.

Les résultats des élèves aux examens nationaux se sont naturellement améliorés, avec un taux de réussite au baccalauréat passant de 52% en 2018 à 67% en 2023.

Promotion de la formation Professionnelle

En ce qui concerne la formation professionnelle, la construction des Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) a été une priorité pour le gouvernement. Ces centres de



Faure Gnassingbé, PR

formation offrent des programmes de qualité pour préparer les jeunes aux métiers.

Les IFAD contribuent ainsi à réduire le chômage des jeunes et à renforcer l'économie du pays. Les trois déjà construits sont dédiés à l'élevage, l'aquaculture et aux bâtiments.

Grâce aux réformes de l'ETP, le taux d'insertion professionnelle des diplômés des centres de formation professionnelle a augmenté, atteignant 75% en 2023.

Le budget exercice 2024 du pays alloue d'ailleurs la bagatelle de 191 milliards de FCFA au ministère des Enseignements primaire et secondaire et de la Formation technique pour financer son fonctionnement et ses projets. Une dotation en hausse de 9 % comparativement à 2023. Pour la 4ème fois consécutive donc, le secteur bénéficie de la plus grosse dotation du budget.

Ces chiffres démontrent l'impact positif des réformes entreprises dans le secteur de l'éducation et de la formation

professionnelle au Togo. Une preuve de plus que, le chef de l'État a fait clairement le choix d'un développement centré sur l'humain. Résultat, pour la 5e année consécutive, le Togo est classé 1er dans l'espace UEMOA et 4e cette année dans la CEDEAO, selon le dernier rapport du PNUD sur le sujet.

Le Togo a enregistré des avancées notables en matière d'éducation et de formation professionnelle grâce à des investissements dans les infrastructures, des réformes ambitieuses et un renforcement du recrutement et de la formation des enseignants.

Bien que des défis persistent, notamment en termes de financement et de couverture géographique, les progrès réalisés démontrent une volonté claire du Président de la République de transformer le secteur éducatif pour le rendre plus inclusif et performant. L'impact positif de ces actions se reflète déjà dans les chiffres et devrait continuer à croître dans les années à venir.

Décès de Alassani Antarou:

Le CONAPP perd un de ses membres actifs

Vendredi 28 juin 2024 une date inoubliable dans la mémoire collective de la presse privée togolaise.

C'est justement en ce jour qu'il a plu au père céleste de rappeler vers lui sa créature Alassani Antarou dit Mike, Directeur de la publication du journal Vérité des peuples.

Malade pendant 5 semaines et hospitalisé au



ALASSANI ANTAROU alias MIKE

CHU Sylvanus Olympio, Mike ne reverra pas sa famille et ses amis.

Cette mort a profondé-

ment affecté les confrères journalistes qui gardent de lui un homme affable, sympathique et toujours disponible pour servir ses semblables. Aujourd'hui c'est un membre très actif que le CONAPP mais l'ensemble de la presse privée perd.

Il laisse derrière lui une veuve et trois orphelins.

Parlement de la cedeao :

La présidente Ibrahima Mémounatou appelle à un engagement en faveur des responsabilités

Fraichement élue à la tête du parlement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Togolaise Mémounatou Ibrahima s'est soumise à un exercice solennel, en présidant la première session ordinaire du parlement de l'institution à Abuja ce jour.

Prévue du 1er au 24 juillet 2024, cette session ordinaire s'est ouverte dans la capitale politique nigériane, dans un contexte de défis, notamment les crises sanitaires, la conjoncture économique, les perturbations climatiques, les conflits internationaux et le terrorisme.

A l'ordre du jour des travaux, le rapport du président de la commission de la CEDEAO sur la mise en œuvre du programme de travail de la communauté ; l'examen des projets d'actes communautaires et la présentation des rapports-pays par les

délégations nationales.

A l'ouverture de la session, dans son speech de circonstance, la première responsable du parlement de la CEDEAO a planté dans un premier temps le décor en rafraichissant la mémoire de ses collègues des résultats des travaux de la précédente session tenue du 20 au 25 mai dans l'Etat de Kano.

Rencontre au cours de laquelle ont été examinés et adoptés des textes fondamentaux indispensables au fonctionnement du parlement communautaire, notamment le règlement

intérieur, le plan stratégique de la 6ème législature et le programme d'activités de l'année en cours. Des dispositions qui constituent des arsenaux pour faire face aux questions brûlantes au sein de la communauté, à savoir les crises politique, économique et sécuritaire.

Madame la présidente a fait ainsi cas du retrait de trois Etats de la communauté, la montée des tensions entre le Bénin et le Niger, sans oublier d'autres préoccupations régionales entre autres le terrorisme, l'insécurité alimentaire, l'immigration irrégulière et les effets néfastes du changement climatique. Elle explique le fait que les discussions sur ces différents points ont abouti à l'adoption par le parlement de la " Déclaration de Kano ".

En effet, la " Déclaration de Kano " pour les parlementaires de la

Communauté précède des engagements qui consistent à mettre en place une commission Adhoc de médiation, chargée de travailler à rénover et à maintenir le fil du dialogue, non seulement avec les autorités et ces différents pays, mais aussi la communication entre les différentes populations. Effectuer les visites de terrain pour comprendre et aider à apaiser les différends entre le Bénin et le Niger. Encourager la commission de la CEDEAO à accélérer la mise en œuvre de la stratégie de défense commune dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

Elle n'a pas manqué d'évoquer l'actualité politique de la sous-région, notamment l'organisation d'élections dans plusieurs Etats membres.

" Il est en effet, important de signaler que cette année, l'Afrique de



Une vue de l'assistance

l'Ouest a enregistré avec succès plusieurs élections notamment, les élections présidentielles au Sénégal et les élections législatives et régionales au Togo auxquelles le parlement a pris part, lors des missions d'observation des élections de la CEDEAO ", a-t-elle indiqué, avant d'ajouter :

" Dans ces deux pays, nous avons assisté à un processus libre équitable et transparent. Cela témoigne de la démocratie dans notre région ".

La présidente du parlement de la CEDEAO a clos son propos en remerciant ses collègues pour leur engagement en faveur des responsabilités pour lesquels ils ont été élus.

Discours d'ouverture de la 1ère session ordinaire 2024 du Parlement de la Cedeao

(...) **1. L'ouverture** de la présente session ordinaire de l'année 2024 de notre Parlement communautaire m'offre avant tout l'occasion de rendre grâce à Dieu tout Puissant, Créateur et Ordonnateur de toutes choses.

Il a, dans sa bonté toujours renouvelée, permis que nous nous retrouvions en ces lieux, hautement symbolique de notre engagement, pour une intégration sous régionale viable et sincère. Il n'empêche, que cette session s'ouvre dans un contexte international difficile, et c'est peu de le dire, pour notre planète-terre tout entière. A peine, sinon pas encore totalement sortis des pandémies et des épidémies, nous sommes en effet face à de nombreux fléaux et défis qui ont pour noms : la pauvreté, les perturbations climatiques, la crise russo-ukrainienne, le conflit au Proche-Orient pour ne citer que ceux-ci.

2. A tous ces fléaux s'ajoute malheureusement, un autre phénomène d'une ampleur délirante dans notre région qui est la recrudescence de la menace terroriste, de l'extrémisme violent et du grand banditisme qui coûtent la vie à nos vaillantes forces de défense et de sécurité ainsi qu'à des milliers d'innocentes personnes.

3. Cette menace asymétrique interpelle notre conscience d'Africains et Africaines et je voudrais que nous commençons cette cérémonie en observant une minute de silence en la mémoire de toutes les victimes de cette violence aveugle.

4. Je vous prie de vous associer à cet hommage (Une minute de silence est observée à la mémoire des victimes par toute l'assistance)

Excellence Messieurs les Présidents,
Honorables Députés, chers collègues ;
Distingués invités,

5. Ce n'était sûrement pas la bonne manière de vous souhaiter la bienvenue, j'en conviens. Mais nous ne saurions non plus restés indifférents aux réalités qui nous entourent. Je voudrais donc vous souhaiter la cordiale bienvenue dans l'enceinte du prestigieux, de l'Assemblée nationale de la République Fédérale du Nigéria, temple de la démocratie nigériane, que la Représentation nationale du pays hôte a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition pour abriter provisoirement notre session. Ce, en raison des travaux de réfection du bâtiment abritant le siège du Parlement de la CEDEAO.

6. Distingués invités, vous me permettez, à présent, d'exprimer ma très profonde gratitude à Son Excellence M. Bola Ahmed Tinubu, Président de la République Fédérale du Nigéria et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour l'incalculable soutien qu'il a toujours apporté au Parlement de la CEDEAO dans l'accomplissement de sa mission.

7. Chers collègues, je voudrais également à cette étape de mon propos et en votre nom à tous, remercier notre first Deputy Speaker, l'Honorable Sénateur Jibrin BARAU, qui n'a ménagé aucun effort pour la mise à notre disposition des facilités de l'Assemblée Nationale en vue d'organiser et d'abriter les travaux de la présente session.

8. Nous sommes réunis ici pour sacrifier à une tradition : celle qui veut que les sessions des parlements soient précédées d'une ouverture solennelle.

9. Vous devinez aisément donc la joie et le plaisir qui m'animent, au moment où je m'adresse à cette auguste assemblée dans le cadre de la cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de notre parlement, également première session ordinaire de notre mandature.

Excellence Messieurs les Présidents,
Distingués invités,

10. Au nom de mes collègues Députés et en mon propre je vous exprime tous nos remerciements, pour avoir honoré de votre présence la présente cérémonie.

11. Votre présence de qualité à nos côtés témoigne de l'estime, que vous avez pour notre Parlement et de votre foi dans le processus d'intégration régionale.

12. Par-delà les députés du Parlement de la CEDEAO c'est à n'en point douter toutes les citoyennes et tous les citoyens de l'espace communautaire qui sont honorés par votre marque de considération. Soyez-en remerciés.

13. J'adresse mes salutations chaleureuses à mes collègues à la tête des autres grandes institutions de la Communauté que sont : Son Excellence Monsieur le Président de la Commission de la CEDEAO, l'Honorable Juge Président de la Cour de Justice et Monsieur l'Auditeur Général des Institutions de la CEDEAO dont la présence témoigne, s'il en était encore besoin, de la solidarité et de la parfaite collaboration entre les Institutions de la Communauté. A la délégation venue du Togo pour nous soutenir, je dis merci au Ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République Togolaise et à la Présidente de la Fondation ASAAAL

14. Je n'oublie pas de remercier les membres du corps diplomatique venus nous témoigner leur amitié et leur soutien. Je salue, également, nos partenaires au développement, représentants des institutions de coopération bilatérale et multilatérale pour leur contribution au développement de notre région. Au nom des populations bénéficiaires de notre communauté et au nom du Parlement de la CEDEAO, je voudrais ici vous témoigner ma profonde gratitude.

15. Quant à vous chers collègues députés, c'est avec une immense joie que je vous retrouve dans ce haut lieu de l'histoire parlementaire de la République Fédérale du Nigéria, après nous être séparés il y a de cela quelques semaines seulement à l'issue de la 2e session extraordinaire de l'année 2024 qui s'est déroulée du 20 au 25 mai 2024 dans l'Etat de Kano ici au Nigeria. A cette session, nous avons examiné et adopté les textes fondamentaux, indispensables au fonctionnement du Parlement communautaire à savoir le Règlement intérieur, le plan stratégique de la 6e Législature et le programme d'activités de l'année 2024.

16. Il vous souviendra, Chers collègues, que dans mon discours d'investiture, le 23 mai 2024, à Kano, j'évoquais les nombreuses crises à la fois politiques, économiques et sécuritaires dans plusieurs Etats membres de la Communauté ; des défis auxquels la 6e Législature doit urgemment apporter sa contribution à la recherche de solutions.

17. Il s'agit entre autres de la volonté exprimée par trois de nos Etats membres de se retirer de la communauté ainsi que la montée des tensions sans cesse grandissantes, entre la République du Bénin et la République du Niger, sans occulter les préoccupations constantes de la région que sont : le terrorisme, l'insécurité alimentaire, l'immigration irrégulière et les effets néfastes du changement climatique.

18. Les discussions sur ces différents points ont abouti à l'adoption par le Parlement de ce qu'il convient d'appeler " la Déclaration de Kano ". De manière spécifique, nous nous sommes engagés à travers cette déclaration, entre autres, à :

- Mettre en place une Commission Adhoc de médiation qui sera chargée de travailler à renouer et à maintenir le fil du dialogue non seulement avec les autorités de ces différents pays mais aussi la communication entre nos différentes populations,

- Effectuer des visites de terrain pour comprendre et à apaiser les différends entre le Bénin et le Niger, deux peuples frères et

- Encourager la Commission de la CEDEAO à accélérer la mise en œuvre de la stratégie de défense commune dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent.

19. Chers collègues députés, je voudrais ici vous rassurer, que le Bureau du Parlement lors de ses deux dernières rencontres a débattu longuement sur ces recommandations et des actions urgentes sont en train d'être prises en collaboration avec les autres institutions de la CEDEAO pour leur mise en œuvre.

Excellences, chers collègues, Distingués Invités,

20. Conformément aux dispositions pertinentes de l'Acte additionnel relatif au renforcement de ses prérogatives, le Parlement de la CEDEAO a, à l'ordre du jour des travaux de sa première session ordinaire les points ci-après :

- Le rapport du Président de la Commission de la CEDEAO sur la mise en œuvre du programme de travail de la communauté ;

- L'examen des projets d'actes communautaires ;

- Et la présentation des rapports-pays par les délégations nationales.

21. Ce sera avec un très grand intérêt que nous suivrons au cours de la présente session, le Rapport du Président de la Commission de la CEDEAO.

22. Ce rapport sera suivi des séances d'échanges interactives avec les commissaires de la CEDEAO sur l'évolution des programmes de chaque département.

23. Aussi, au cours de la présente session, le Parlement examinera, pour avis, le projet de Décision relative à la création d'un tribunal spécial pour la Gambie et l'adoption du Statut du tribunal spécial pour la Gambie en vue de poursuivre en justice les atteintes graves aux droits humains, les crimes internationaux et nationaux commis sur le territoire de la Gambie entre le 22 juillet 1994 et le 21 janvier 2017.

24. Par ailleurs, chaque délégation nationale présentera à la plénière son rapport-pays qui met l'accent sur la situation politique, économique, sociale et sécuritaire du pays ; l'état de mise en œuvre des instruments de gouvernance et de protocoles communautaires et les questions relatives aux Droits de l'Homme et à la promotion des femmes et des jeunes.

25. Distingués invités, comme vous le savez, notre session s'ouvre dans un contexte politique régional marqué, par l'organisation des élections dans plusieurs de nos Etats membres. Il est en effet important de signaler que cette année, l'Afrique de l'Ouest a enregistré avec succès plusieurs élections notamment les élections présidentielles au Sénégal et les élections législatives et régionales au Togo auxquelles le Parlement a pris part, lors des missions d'observation des élections de la CEDEAO.

26. Je saisis cette occasion pour rendre un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur Faure Essozima Gnassingbé, Président de la République Togolaise pour le succès enregistré dans l'organisation des élections le 29 avril 2024 et pour les pertinentes réformes constitutionnelles et institutionnelles opérées au Togo.

27. Je voudrais adresser également mes vives félicitations à Son Excellence Bassirou Diomaye FAYE pour sa brillante élection, le 02 avril 2024, à la tête de la République du Sénégal.

28. Dans ces deux pays, nous avons assisté à un processus libre, équitable et transparent. Cela témoigne de la vitalité de la démocratie dans notre région.

29. D'autres élections sont attendues avant la fin de cette année, notamment les présidentielles couplées avec les législatives au Ghana et les législatives en Guinée-Bissau. Je forme le vœu que tous les acteurs politiques de ces pays s'engagent dans un processus électoral libre, pacifique et transparent.

30. La recherche de la paix doit être pour nous un leitmotiv et un défi pour la mise en œuvre d'un véritable plan de développement tant au niveau national que régional.

31. Nos populations s'expriment souvent en toute connaissance de cause, convaincues que l'expression de leurs souhaits soit prise en compte. Il est donc nécessaire que nous gardions tous à l'esprit que, le droit de nos peuples à disposer d'eux-mêmes commande que nous respectons leur choix qui témoigne de leurs profondes aspirations.

C'est à cette condition que nous pourrions œuvrer à la consolidation de la démocratie, au renforcement de l'Etat de droit et au respect des droits humains.

Honorables députés, chers collègues,

32. Je voudrais conclure mon allocution en vous remerciant du fond du cœur pour votre engagement en faveur des responsabilités pour lesquels nous avons été élus. J'ai foi que nous continuerons à travailler dans l'harmonie pour faire de la CEDEAO, une CEDEAO des peuples où règnent la paix, la sécurité et la prospérité.

Excellences Messieurs les Présidents, Distingués invités,

33. Mesdames et Messieurs chers collègues députés, c'est sur ces mots d'espoir que je souhaite plein succès à nos travaux.

34. Puisse Dieu le Tout Puissant accorder longue vie à la CEDEAO. Merci, Thank you, Obrigado

Abonne-toi via TMoney et tente de gagner plein de cadeaux



***145*434#**



La Fibre  **888 | 119**

Promo valable jusqu'au 7 Juillet 2024
Règlement du jeu consultable sur le site web Togocom.tg

togocom.tg     

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

L'ÉVEIL
de la nation

Siège : Agbalépédogan, non loin
de la Pharmacie Vigueur
Tél: (00228) 22 32 85 95
Directeur de Publication:
Sama T. DJOBO

Rédaction:
Biva KPELAFIA,
Sam DJOBO,
Moudjib FALANA
Gautier A.
Kahf DJOBO (Stagiaire)

Secrétariat :
AGBERE Takira
Imprimerie:
La Colombe
Tirage :
2.500 exemplaires